

liste, 36. En conséquence, le président a proclamé élus MM. Duval-Arnould et Opportun, ce dernier au bénéfice de l'âge.

Fureur des nationalistes, qui réclament qu'on procède à un quatrième tour de scrutin. Tandis que la gauche applaudit la proclamation du résultat, les nationalistes se portent vers la tribune et enlèvent l'urne préparée pour recueillir les votes relatifs à l'élection des secrétaires. Mais on la leur arrache des mains. Une bousculade se produit au pied de la tribune présidentielle. Finalement, le préfet de la Seine rappelle que, d'après tous les usages qui régissent la constitution des bureaux des assemblées communales, la majorité relative est seule nécessaire au troisième tour de scrutin et qu'en cas d'égalité de suffrages entre deux candidats, c'est le plus âgé qui est élu. Le calme finit par se rétablir et l'on procède alors à l'élection des secrétaires.

Enfin, au deuxième tour de scrutin, les candidats socialistes ont été nommés secrétaires. De même, M. Gay, nationaliste, est élu syndic par 41 voix contre 37 à M. Bellan, républicain.

Le désistement de M. Zola

M. Emile Zola, à qui la loi d'amnistie avait laissé la ressource de poursuivre devant le tribunal civil les trois experts et le *Petit Journal* — les premiers pour la restitution des 30,000 fr. qui leur avaient été accordés par un jugement par défaut, le *Petit Journal* pour diffamation — renonce à tout procès. Il vient de prendre cette détermination d'accord avec son avocat, M^e Labori, et, par une lettre qu'il doit publier, il donnera les raisons de cette attitude.

La misère en Italie.

La crise économique dans le sud de l'Italie devient chaque jour plus grave. La situation des paysans est atroce. Des bandes de paysans se rendent dans les villes voisines pour réclamer du pain. Pour éviter un conflit avec la force armée, le gouvernement a décidé de payer les frais de voyage de tous les paysans qui voudront émigrer en Amérique. Cette mesure a donné une vive impulsion à l'émigration, à laquelle ont déjà eu recours, depuis quelques mois, environ 300,000 Italiens.

Un vol de 500,000 francs

Un Brésilien, le comte Pinnal, un impérialiste actif, s'est aperçu, en débarquant à Naples que, pendant la traversée, on lui avait volé son portefeuille, contenant 500,000 francs en billets de banque et en valeurs au porteur. Cet argent était destiné à faire de la propagande en Europe pour le rétablissement de l'empire du Brésil.

Une étoile nouvelle.

Dans la nuit du 21 au 22 février, M. Anderson, à Edimbourg, apercevait, dans la constellation de Persée, une magnifique étoile qu'il ne connaissait pas. Son éclat était très grand; il n'était guère inférieur à celui d'une étoile de deuxième grandeur. Cet éclat s'accrut encore pour devenir dans la nuit du 23 février plus vif que celui d'une étoile de première grandeur. A ce moment le ciel était couvert. Le 26 février, enfin on y peut étudier parallèlement le phénomène, mais l'étoile n'avait déjà plus le même éclat, elle avait pris une teinte jaunâtre. Le feu qui la dévore était sans doute moins intense. Quel est ce feu? Il a été possible d'en déterminer la nature. L'analyse spectrale de la nouvelle étoile de Persée a démontré que ce monde apparut à nos yeux en un moment si tragique de son histoire était surtout consumé par des flammes d'hydrogène. L'incendie a dû se déclarer tout à coup et prendre bien vite des proportions effroyables.

Affreuse vengeance

Une femme G..., demeurant rue des Anglaises, à Cambrai, ayant de sérieux griefs contre son mari, résolut d'en tirer vengeance. S'introduisant par surprise dans la chambre où dormait son seigneur et maître, — car les époux ne vivaient plus ensemble, — elle attendit que son mari fût endormi. Alors elle arrosa le lit de pétrole et mit le feu à deux endroits. C'est grand hasard que la victime de cet attentat se soit réveillée assez à temps pour échapper au sort qu'il lui était réservé. La femme G... a été mise en état d'arrestation.

CHRONIQUE LOCALE

Conseil de révision

Itinéraire

Lundi 18 mars (étrangers), à la préfecture, 2 heures.
 Mardi 19, Lalbenque, 2 h.
 Mercredi 20, Montcuq, 2 h.
 Jeudi 21, Limogne, 2 h.
 Vendredi 22, Castelnaud, 2 h.
 Lundi 22 avril, St-Géry, 2 h. 1/2.
 Mardi 23, Catus, 2 h. 1/2.
 Mercredi 24, Lauzès, 2 h. 1/2.
 Jeudi 25, Cazals, 2 h. 1/2.
 Vendredi 26, Cahors-Nord, 10 h.
 Samedi 27, Cahors-Sud, 10 h.
 Lundi 29, Gourdon, 2 h.
 Mardi 30, Payrac, 2 h.
 Mercredi 1^{er} Mai, Labastide-Murat, 9 h. 1/2.
 Jeudi 2, Salviac, 9 h.
 Vendredi 3, St-Germain, 9 h.
 Lundi 6, Livernon, 2 h. 1/2.
 Mardi 7, Bretenoux, 1 h.
 Mercredi 8, Vayrac, 2 h. 1/2.
 Jeudi 9, Martel, 9 h.
 Lundi 13, Gramat, 1 h. 1/2.
 Mardi 14, Souillac, 9 h.
 Mercredi 15, Cajarc, 2 h.
 Vendredi 17, Luzech, 2 h. 1/2.
 Samedi 18, Puy-l'Evêque, 2 h. 1/2.
 Mardi 21, Figeac est, 2 h.
 Mercredi 22, Latronquièrre, 10 h.
 Jeudi 23, St-Céré, 9 h.
 Vendredi 24, Lacapelle-Marival, 9 h.
 Samedi 25, Figeac ouest, 2 h.
 Mardi 1^{er} juin, clôture des listes.

Conseil de Préfecture

Séance du 8 mars 1901

Le Conseil de préfecture s'est réuni hier vendredi sous la présidence de M. Laparra; il a statué sur les affaires suivantes :

Hospice de Cahors contre la commune de Gramat : entretien du nommé Gras ; demande en paiement de frais d'entretien.

La commune de Gramat est condamnée à indemniser l'hospice de Cahors.

Le sieur Lafitte, mandataire du sieur Faugère, entrepreneur de menuiserie du lycée Gambetta, contre la commune de Cahors. Lycée Gambetta : travaux de menuiserie ; règlement de comptes définitifs.

M^e Lagarrigue soutient les intérêts de la ville de Cahors; M^e de Valon, ceux de M. Lafitte.

Affaire mise en délibéré.

Les sieurs Tourriol, Filhol et Mourand de Cazals, contre la commune de Cazals. Chemin de grande communication : revendication de la propriété d'une partie du sol.

M^e de Valon se présente pour les demandeurs; M^e Lagarrigue pour la commune.

Affaire mise en délibéré.

Le sieur Clerc, de Bélaye, contre les contributions directes : demande en dégrèvement de la taxe sur les chiens, de la prestation.

Rejeté.

Cluzel, contre la commune de Cahors : Il s'agit de la construction d'un égout collecteur qui aurait occasionné des dégâts à la maison du sieur Cluzel.

Le Conseil de préfecture condamne la ville de Cahors à payer au sieur Cluzel, une indemnité de 2.126 fr. 50.

Le sieur Vergnes, contre la fabrique de la commune de Saint-Géry : Règlement du décompte définitif pour réparations au clocher de l'église.

Le Conseil décide qu'une expertise devra avoir lieu pour fixer les indemnités

Le Conseil de préfecture se réunira le vendredi 15 mars.

CAHORS

Conseil municipal de Cahors

Les membres du Conseil municipal de Cahors soussignés, réunis hors séance, ont émis le vœu suivant :

« Félicitations au Ministère de Défense Républicaine pour le dépôt à la Chambre du projet de loi sur les congrégations. »

Ont signé : MM. Besse, Brunies, Cloup, Combelles, Costes, Cagnac, Clary, Combarieu, Delbru, Delpech, Delfour, Fournié, Lacroix, Mazières, Périé, Parazines, Rouffil, Rous, Tassart et Vincens.

A l'école normale

Dimanche prochain 10 mars, à 5 heures du soir, M. Mergier, directeur de l'école normale fera, au Patronage de jeunes filles, ouvert à l'école normale d'institutrices, une

causerie sur le « Gendre de M. Poirier » comédie d'E. Augier et J. Sandau.

Cette causerie sera suivie d'une lecture dialoguée de la pièce faite par Mme Grangié, et MM. Mergier, Ozanne, Grangié et Escande.

Fête de charité de la mi-carême

Dans sa réunion du 7 mars, le comité des fêtes de charité de la mi-carême a décidé, en principe, d'organiser pour le dimanche 17 mars un corso carnavalesque avec le concours de toutes les sociétés cadurciennes.

Le soir un grand bal paré, masqué et travesti sera donné au théâtre de Cahors.

Les adhérents aux fêtes de charité de la mi-carême sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu lundi 11 mars courant à 8 h. 1/2 du soir, à l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal.

Ecole militaire de Saint-Maixent

Dans la liste des sous-officiers élèves officiers sortis cette année de l'école militaire d'infanterie de Saint-Maixent, nous relevons le nom de M. Souques, sous-officier au 7^e de ligne qui sort avec le n^o 144.

Armée territoriale

Par décret en date du 5 mars, M. Delbreil (Jean-Baptiste-Scipion), vétérinaire en 1^{er} retraité, est nommé au grade de vétérinaire en 1^{er} de l'armée territoriale.

Avis aux agriculteurs

Le président de la Société agricole et industrielle du Lot rappelle aux agriculteurs du département qu'un concours régional agricole doit avoir lieu à Montauban, du 18 au 27 mai et que les déclarations des exposants doivent être faites le 20 avril au plus tard.

Le programme des prix portant une catégorie spéciale pour les vins rouges du Lot, les viticulteurs sont invités à profiter de cette circonstance favorable pour faire apprécier leurs produits et montrer qu'ils ont conservé les qualités qui ont valu aux vins de Cahors leur vieille réputation.

Dotation de Jeunesse de Erance

1106^e Section

M. le Trésorier de la dotation prévient les Sociétaires qu'il recevra les cotisations à la mairie (salle des Mariages) le Dimanche 10 courant à 10 h. du matin.

Les personnes qui désireraient inscrire leurs enfants peuvent également se rendre à la réunion. Les adhésions seront reçues de 10 à 11 1/2 heures.

Théâtre de Cahors

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est le lundi 11 mars qu'aura lieu la représentation de

BONNE D'ENFANT

vaudeville en trois actes, de MM. André Sylvane et Jean Gascogne.

Le spectacle commencera par

Cadeau Princier

vaudeville en 1 acte, de MM. Sylvane et de Rieux.

LA VIE DE BOHÈME

Par la Tournée Vast.

C'est avec grand plaisir que nous enregistrons le prochain passage de la Tournée Vast avec **La Vie de Bohème**, la pièce intéressante de Th. Barrière et H. Mürger, que la Comédie-Française a inscrite à son répertoire. La tournée Vast n'est pas encore passée chez nous; mais elle est trop avantageusement connue pour qu'il ne soit pas permis de bien augurer de cette soirée, qui reste définitivement fixée au samedi 16 mars.

M. Léon Segond, de l'Odéon et de la Porte-Saint-Martin, jouera le rôle de Rodolphe; M^{lle} Marguerite Ninove, la charmante comédienne du Vaudeville, jouera celui de Musette; M^{lle} Lemaire, une jeune artiste qui attend ses débuts au Gymnase, incarnera le personnage de Mimi; et M^{lle} Myriell, une élégante artiste de Nouveautés, représentera Mme de Rouvres.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 7 ET 10 MARS 1901.

Allegro Militaire, Gaillard
 Adolphe et Clara, Ouv^{re} Delayrac
 L'Eclair, fantaisie Halévy
 Marche héroïque, Schubert
 L'Œil Crevé, quadrille Strauss

De 3 à 4 heures (*Alfred Fénélon*).

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 7 au 9 mars 1901

Naissances

Bédou Jeanne-Marguerite, rue du Portail-des-Augustins.

Décès

Houberdon Jean-Baptiste-Sébastien, 47 ans, place Champollion.

Delmas Pauline, épouse Pouvillon, 56 ans, sans profession, à l'hospice.

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
8 Vend.	+ 10	+ 5	751,5	Beau.
9 Sam.	+ 10	+ 2	761	Très beau

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : Beau.

D^r HERBEAU.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des **Grands Magasins du Printemps de Paris** que nous publions aux annonces.

Arrondissement de Cahors

DURAVEL. — A Monsieur X X X.

Monsieur,

Un ami charitable me communique, ce matin, le journal *La Défense*. J'y trouve votre prose... aimable à l'adresse du *Journal du Lot*.

Je laisse, Monsieur, à mon correspondant le soin de vous répondre comme il l'entendra; mais il ne me plaît pas que le public puisse se laisser prendre à votre indignation de commande.

Le *Journal du Lot* n'a pas attaqué les plus honorables familles de Duravel. Il a dit et il répète que M. Cassaignes est, au point de vue politique, un simple... fumiste!

Nous avons dit et nous répétons que si le conseiller général de Puy-l'Evêque s'est abstenu de paraître à la fête organisée par l'école laïque, il avait paré par contre à la séance récréative organisée chez les Sœurs.

Nous avons dit et nous répétons que certains fonctionnaires de Duravel, l'avaient imité.

Or, il nous paraît intolérable que des gens, émergeant au budget de la République, puissent ainsi, ouvertement, donner leur appui moral, aux adversaires irréductibles du gouvernement. C'est, au surplus, de leur part, un manque absolu de pudeur.

Il n'y a pas eu que je sache d'autres attaques car le reste de l'article est uniquement une plaisanterie, un peu corsée, je le concède, mais bien inoffensive.

Après cette explication, nécessaire pour que le public ne se prenne pas à votre protestation quelque peu déplacée, il me reste, Monsieur, à vous demander si vous entendez viser soit le Directeur, soit le Rédacteur du *Journal du Lot* par votre épithète de « polisson... ». Entendez-vous les viser, quand bien même l'un ou l'autre aurait corrigé quelques fautes d'orthographe ou de français à l'entrefilet paru dans les colonnes de notre feuille.

Si vos adversaires sont des polissons, vous devez être, vous, Monsieur Trois X, un galant homme, et certainement votre réponse ne saurait se faire attendre.

Nous verrons ensuite.

A. COUESLANT.

MONTCUQ. — Chemin de fer de Cahors à Moissac. — On nous écrit de Montcuq :

M. Rey, notre sympathique député, a bien voulu faire de nouvelles démarches auprès de M. le ministre des travaux publics pour hâter le dépôt du projet de chemin de fer de Cahors à Moissac.

M. Rey vient de communiquer à M. Boudou, maire de Montcuq; conseiller d'arrondissement, la réponse que lui adresse M. le ministre :

Paris, le 4 mars 1901.

Monsieur le député et cher collègue,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'intérêt qui s'attache à la prompt construction du chemin de fer de Cahors à Moissac et vous m'avez demandé de hâter la production de l'avant-projet à soumettre aux formalités de l'enquête d'utilité publique.

La Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans qui prépare le dit avant-projet comptant être en mesure de le présenter dans le courant du premier trimestre 1901... Je lui rappelle la question et j'insiste auprès d'elle

pour obtenir la production aussi rapide que possible de l'avant-projet.

Je garde bonne note de votre intervention et vous pouvez être assuré que je hâterai autant qu'il dépendra de moi l'instruction du projet auquel vous vous intéressez.

Agréé, Monsieur le député et cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre des travaux publics,

PIERRE BAUDIN.

Merci à notre député ; et, maintenant nous comptons, qu'à son tour, l'honorable M. Costes, notre nouveau sénateur, fidèle à ses loyales promesses, joindra, en temps et lieu, ses instances, à celles déjà faites, afin que bientôt il soit donné satisfaction aux populations laborieuses des cantons intéressés, du Lot et de Tarn-et-Garonne, qui depuis près de vingt années, attendent la construction de cette ligne.

TOUR-DE-FAURE. — Pétition. — On sait que les habitants de Tour-de-Faure (Lot), commune de St-Cirq-Lapopie, sollicitent depuis longtemps l'érection en commune de leur section. Le conseil général du Lot a eu souvent à s'occuper de cette question ; mais le conseil d'Etat émettait un avis défavorable et le gouvernement ne croyait pas devoir proposer aux Chambres la création de cette nouvelle commune.

En présence de cette situation, les habitants de Tour-de-Faure ont adressé à la Chambre une pétition pour lui exposer leurs griefs et lui demander de vouloir bien voter leur autonomie communale.

La troisième commission, prenant en considération les raisons invoquées par les pétitionnaires, estime qu'il y a lieu d'accueillir le vœu des habitants de Tour-de-Faure.

Elle propose, en conséquence, de renvoyer la pétition au ministre en l'invitant à déposer un projet de loi tendant à ériger la section de Tour-de-Faure en commune distincte.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Officier ministériel. — M. Latrémolière fils, de Bagnac, est nommé huissier près le Tribunal de Figeac, en remplacement de son père, démissionnaire en sa faveur.

SAINT-CÉRÈ. — Foire. — Voici les cours pratiqués :

- Froment, de 12 à 13 fr. ;
- Seigle, de 9 à 9 fr. 50 ;
- Avoine, de 6 à 7 fr. ;
- Maïs, de 13 à 13 fr. 50 ;
- Haricots, de 20 à 22 fr. ;
- Sarrasin, de 8,50 à 9 fr. ;
- Pommes de terre, de 2 à 3 fr., le tout le sac, de 80 litres.
- Bestiaux : Veaux, de 65 à 85 c. le kilo ;
- Moutons, de 25 à 35 fr. pièce ;
- Porcelets, de 10 à 20 fr. pièce ;
- Porcs gras, de 30 à 36 fr. les 50 kilos ;
- Bœufs gras, de 30 à 32 fr. les 50 kilos ;
- Bœufs d'attelage, de 300 à 700 fr. pièce.

LENTILLAC (Figeac). — La foire — La foire de Lentillac du 7 mars, n'a rien valu. Elle pourrait être supprimée sans aucun inconvénient pour le commerce.

CORNAC. — Election du maire. — Les membres du conseil municipal de Cornac (canton de Bretenoux), sont convoqués demain 10 mars, à l'effet de procéder à l'élection du maire, en remplacement de M. Bénéchie, démissionnaire.

Arrondissement de Gourdon

CARLUCET. — On nous écrit :
Nos mœurs électorales. — M. le juge de paix du canton de Gramat, vient, à l'audience publique de ce jour, de prononcer la nullité radicale de la décision prise le 8 février dernier par la commission de jugement de la commune de Carlucet, en matière électorale.

Il a, en même temps, ordonné ; 1° la ré-inscription des sieurs Calmon Edouard, soldat à Agen, elpech Jean et Delpach Albert, ouvriers mineurs, à Viviez (Aveyron), illégalement radiés par ladite commission ; 2° et la radiation des sieurs, Boy Jean, à Terred-Prat, Boy Antonin, à Granle Haute et Bourdarie Justin, à Cantagrel, illégalement inscrits sur la liste électorale de Carlucet par la même commission.

Ces 6 nouvelles inscriptions ou radiations portent donc à 13, les demandes trouvées légales sur les 14 présentées par un tiers électeur de Carlucet, le 4 février dernier.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cet heureux résultat et faire des vœux pour que la Cour de cassation nous donne pleine satisfaction sur la 14^e et dernière réclamation.

Cette décision ne fait pas, pour nous, le moindre doute ; mais on peut d'ores et déjà se rendre compte que les vrais démocrates n'ont pas le monopole du « caprice » et de la « haine » dont on les accuse un peu trop à la légère ici, depuis quelques temps.

C. Q. F. D.

Chez nos voisins

LA CANOURGUE (Lozère). — Suicide. — M. Carlat, ancien garde communal, âgé de 71 ans, s'est suicidé en se donnant, dans la région du cœur, un coup de couteau. Il a expiré deux heures après. Il était atteint d'une maladie de cœur qui, depuis quelque temps, le rendait d'humeur très sombre.

BULLETIN FINANCIER

Le marché fort hésitant pendant la plus grande partie de la séance s'est raffermi en clôture à la suite de quelques demandes qui ont porté principalement sur nos rentes. Le 3 0/0 a passé de 102,25 à 102,35 ; le 3 1/2 0/0 à 102,70. La Banque de France est à 3.800.

Le Comptoir National se traite à 508 ; le Crédit Foncier à 661 ; le Crédit Lyonnais à 1.080 et la Société Générale à 619.

Les Chemins français ont perdu aujourd'hui, l'avance qu'ils avaient acquis hier :

Le Lyon revient à 1.770 ; le Midi à 1.300 ; le Nord à 2.247 et l'Orléans à 1.723.

Le Suez clôture à 3.700.

L'Extérieure se traite à 72,85 ; l'Italien à 95,85 ; le Portugais à 25,27 ; le Russe 3 0/0 1891 à 87,15.

Le Turc D clôture à 24,47 et la Banque Ottomane à 549.

Les actions de la C^e Urbaine d'éclairage par le Gaz Acétylène sont recherchées sur les marchés au Comptant à 164,50 et 165.

LES VARICES

L'Elixir de Virginie guérit les Varices, quand elles sont récentes ; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des Jambes, l'apésanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit et empêche leurs récurrences fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire : 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc. Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du ré-

seau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

MARCHÉS

La Villette

ESPECES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES.
Bœufs.	1488	1488	0.50 à 0.90
Vaches.	577	577	0.44 à 0.84
Taureaux.	151	151	0.42 à 0.68
Veaux.	1535	1230	0.78 à 1.20
Moutons.	15424	15000	0.65 à 1.03
Porcs.	3906	3906	0.75 à 0.92

Bordeaux

ESPECES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES.
Bœufs.	191	160	35 à 69
Vaches.	14	13	35 à 55
Moutons.	1013	731	75 à 88
Porcs.	1644	1556	43 à 48

Calendrier antialcoolique à effeuiller

C'est là un véritable instrument de propagande qui, comme l'almanach, peut rendre de grands services, en appelant chaque jour l'attention des familles sur le grave problème qui nous préoccupe et en leur fournissant des avis, des conseils utiles. Affiché dans une classe d'école, il peut d'autre part fournir au maître matière à dissertations, à causeries, à devoirs.

Ce calendrier est dû à l'initiative de Madame Legrain, présidente de l'Union des femmes pour la Tempérance.

En vente au bureau du Journal du Lot et chez M. Delsaud, libraire, rue de la Mairie, à Cahors.

LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors

- Chez M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.
- M^{me} LAVAL, buraliste, boulevard Gambetta.
- Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
- Mlle MOLINIÉ, buraliste, rue de la Mairie.
- M. MAURY, marchand de journaux 16, rue Nationale.

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

VII

LES SURPRISES DE BAKOLAS

Les toxides sont des brutes que le stratagème le plus enfantin mettrait en défaut. Nous nous procurerons d'ici ce soir quatre capes en poil de chèvre, des ceintures de lin, tous les éléments enfin d'un costume semblable à celui de Botzaris et, ainsi revêtus, nous attirerons sur nous les hommes de Bakolas.

Very well ! Et s'ils nous touaient ?

— Bakolas veut avoir son ennemi vivant. Pourvu que nous ne résistions pas trop vigoureusement nous pouvons être assurés qu'il ne nous sera fait aucun mal, et puis, qui ne risque rien n'a rien.

— Je volais bien risquer... et je rirai beaucoup fort en voyant le mine de ce Bakolas, lorsqu'il trouvera Wilhelm ou Julio ou moa.

— Ou moi ! termina Marcel.

— Yes !

— Ainsi, c'est entendu ?

— Ya !

— Ne vous mettez pas en peine du reste. Je me charge de trouver capes, ceintures, etc...

Wilhelm était secoué de gros rires. A son tour, il se figurait voir la grimace du chef Albanais en présence de l'un ou l'autre des faux Botzaris.

Les quatre amis se mêlèrent aux groupes des philhellènes et parmi ceux avec lesquels ils étaient le plus liés ils rencontrèrent les éléments d'une garde solide qui suffirait à protéger Marco contre le coup de main prémédité.

Tranquille sur l'issue de l'aventure, Marcel répondit gaiement au salut d'Empresterios qui traversait le campement et s'arrêtait auprès de Wilhelm et de Julio.

Mavrocordato passa, à son tour, adressa un signe amical au jeune homme, prit le bras d'Empresterios et s'éloigna avec lui.

— Eh bien ! capitaine ? demanda-t-il.

— Nous ne nous trompions pas, général. Non content de mettre l'ennemi au courant de toutes nos opérations, Bakolas est décidé à se retourner contre nous. Bien plus, il compte de se saisir de Botzaris cette nuit même.

— Il est donc temps de nous prémunir contre lui.

— Grand temps !... Tout est prêt d'ailleurs.

— Vous vous assurerez de lui.

— Ce soir même. Il se jettera, de son propre mouvement, dans le traquenard que je lui ai préparé.

— Surtout, que rien ne soit laissé au hasard. Un échec serait irréparable.

— Je vous garantis le succès. De votre côté vous avez réussi ?

— Pleinement. Hier encore, je désespérais ; le premier lieutenant avait des hésitations, des scrupules. Je n'avais rien négligé pour le gagner à nous : Je lui avais promis les plus riches récompenses, je lui avais montré l'autorité de Bakolas passant tout entière à ses mains, une fois son chef disparu. Cette nuit il est venu me trouver mystérieusement, me promettant son concours sans aucune condition. Il a dû se passer quelque chose entre Bakolas et lui.

— Tant mieux ! la Providence a travaillé pour nous.

— Surtout, que rien ne lui fasse soupçonner l'embûche.

— Il ne la soupçonnera pas, je vous en réponds.

— Bien... Au revoir, capitaine.

— Au revoir, général.

Mavrocordato et Empresterios se séparèrent, et le général continua sa visite du camp.

En arrivant devant les Albanais, il fut accosté par Bakolas. Le rusé toxide le retint longtemps, cherchant à provoquer, dans les paroles de Mavrocordato ou dans son attitude, quelque indice qui lui révélât si l'inconnu qui avait surpris ses secrets les avait rapportés au général.

Sans affectation, Mavrocordato sut le flatter adroitement et ramener en lui une confiance qu'il sentait ébranlée.

Quand le général le quitta, Gogos était convaincu qu'il n'avait rien à craindre de lui.

Il jugea prudent de ne pas se risquer à rencontrer Artaki, s'en remettant à l'adresse de celui-ci pour lui faire passer tel avis qu'il serait nécessaire.

A l'heure de la sieste, il était étendu sur son lit de repos quand Artaki se présenta devant lui.

— Par où es-tu entré ? demanda l'Albanais, surpris de l'apercevoir subitement sans que les tentures de l'entrée eussent été écartées.

— Par là ! dit Artaki, en montrant l'endroit de la tente où la toile était fendue.

— C'est toi qui as coupé la toile ?

— Oui, je m'étais ménagé ce moyen d'entrer sans être arrêté à ta porte.

— Ah ! fit Bakolas, soulagé.

— Je suis venu vers toi, pour te demander les hommes que tu m'as promis afin de prendre Marco.

— Tu ne peux partir d'ici avec eux.

— Non ! Envoie les, séparément, au bois de laurier roses près du fleuve. Je les rejoindrai avant que Marco n'arrive.

— Il s'y rendra.

— Oui, je lui ai promis de le mener sous les remparts d'Arta, jusqu'à une brèche mal gardée. Nous devons partir par la rivière, au fond du bois.

— Mes hommes seront à leur poste.

— Que faudra-t-il faire du prisonnier ?

— Vous le garderez sous bois, jusqu'à ce que je puisse m'y rendre et te donner mes derniers ordres.

— A cette nuit donc !

— A cette nuit !

(A suivre).

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XVII

CIGARETTE DEVIENT FEMME

Elle l'écoutait avec une expression de mépris, toujours adossée à la balustrade sur laquelle étaient posés les pions d'ivoire.

— Je ne m'intéresse pas beaucoup aux questions de discipline, — dit-elle froidement; mais j'imagine... et vous excuserez ma franchise... que vous n'êtes pas juste envers votre brigadier. Je ne peux pas croire qu'il affecte rien : ses manières sont celles d'un homme bien élevé. D'ailleurs, je ne garderai pas les échecs sans les lui faire payer convenablement. Il refuse de l'argent, soit; mais vous me direz la forme que je dois employer pour être d'un service réel et agréable à un Chasseur d'Afrique.

Châteauroy, plus irrité qu'il n'aurait voulu ou qu'il n'osait le montrer, s'inclina courtoisement, mais avec un sourire ironique et mauvais.

— Si vous désirez réellement lui être agréable, donnez-lui un louis ou deux quand vous le verrez; il sera très heureux de les accepter

et de les dépenser au cabaret, quoiqu'il ait joué à l'aristocrate aujourd'hui. Mais vous êtes trop bonne pour lui; c'est une de mes plus mauvaises pratiques; et vous êtes cruelle pour moi en refusant d'accepter de mes mains les bagatelles sans valeur de ce soldat.

Elle inclina en silence sa superbe tête, soit pour acquiescer ou pour refuser; le colonel ne pût rien y comprendre lui-même; il se tourna vers les officiers d'état-major, parmi lesquels se trouvait l'héritier d'une maison princière quasi-royale de France, qui regrettait cruellement les instants qu'elle avait consacrés à ces petites sculptures et au simple soldat qui les avaient exécutées.

Elle n'était pas coquette; elle était d'une nature trop impériale; elle avait un orgueil trop élevé et elle était trop difficile à charmer et à enchaîner; mais ses grands yeux rêveurs avaient le terrible don d'éveiller l'amour sans le chercher jamais et d'attirer les louanges sans jamais les récompenser.

Toujours cachée, Cigarette avait tout observé et tout entendu, les dents serrées, la respiration haletante.

— Comme elle est belle !... comme elle est belle !... se murmurait-elle de temps en temps en accentuant chaque fois davantage l'inflexion amère de ses paroles, inflexion qui, malgré la haine qu'elle contenait, avait quelque chose de mélancolique.

Elle n'avait jamais jusqu'alors été en présence d'une femme belle et distinguée, elle les considérait toutes, dans son dédain mou-queur, comme de simples papillons qui n'au-

raient pas su amorcer un pistolet ni s'en servir pour sauver leur propre existence. Si l'occasion s'en fût jamais présentée, excès d'ignorance qui, aux yeux de la vivandière, était le *ne plus ultra* de la grossièreté et de l'impudence.

Mais, en ce moment, elle étudiait une de ces femmes avec l'instinct le plus éveillé, le plus inflexible : la jalousie, et il n'y a pas d'instinct au monde qui donne une plus parfaite appréciation de la rivale même qu'il outrage.

Elle voyait le laisser-aller de cour, la grâce royale, la ravissante beauté, la langueur serene et délicate d'une pure aristocrate pour la première fois, et elle ressentit au cœur une nouvelle et mortelle sensation; elle en fut émue comme elle avait été émue par les délicates sculptures blanches des fleurs de lotus et des feuilles de lentisque; de même que les sculptures lui avaient révélé son ignorance, à la vue de la patricienne, elle comprit alors tout ce qui lui manquait.

Elle laissa soudain tomber sa tête comme un oiseau blessé, et les jurons vindicatifs et trop accentués disparurent de ses lèvres.

Elle se revêtit dansant cette bamboula bachique et insensée au milieu de la soldatesque hurlante, trépanant, ivre, à moitié folle, et, à ce souvenir, elle éprouva plus de haine contre elle-même qu'elle n'en avait pour cette grande dame.

— Je sais maintenant ce qu'il voulait dire !... — pensa-t-elle.

Et sa spirituelle physionomie s'assombrit

comme l'eau d'un ruisseau éclairée par le soleil et subitement plongée dans l'ombre par le passage d'un nuage.

Elle regarda une fois, deux fois, trois fois, toujours avec plus d'envie, plus d'avidité; puis, au moment où l'orchestre, caché dans les cèdres, se fit entendre de nouveau, et où des éclats de rire arrivèrent de la terrasse jusqu'à elle, elle se leva et se remit en marche, non plus joyeusement et malicieusement comme elle était venue, mais presque aussi lentement, presque aussi tristement qu'un lièvre que les chiens ont forcé et qui se traîne à travers les grandes herbes et les fougères.

Une fois hors de la haie de cactus, son ancienne gaieté reparut; elle se secoua d'un air mécontent et dédaigneux : jura un peu, et sentit que ces mots rudes et familiers lui faisaient du bien comme de l'eau-de-vie dans son gosier; elle agita sa tête comme un poulain qui se révolte contre la gêne que lui cause la gourmette : puis, légère comme une gazelle, elle s'élança sur la route éclairée par la lune de toute la vitesse de ses jambes.

— Diable ! elle ne pourrait pas faire ce que je fais, moi ! — pensa-t-elle.

Et elle courut d'autant plus vite et chanta une chanson à boire d'une voix d'autant plus haute, qu'au fond de son cœur une vive douleur se faisait sentir.

(A suivre)

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13 quai Voltaire Paris, 7^e. Sommaire du numéro 2293 du 9 mars 1901.

GRAVURES. — Chine : Les Russes à Mandchourie : Les ingénieurs étudiant le tracé du chemin de fer dit de « l'Est chinois ». — Un remblai du chemin de fer russe. — Les ouvriers russes abandonnant les travaux du chemin de fer à l'ouverture des hostilités. — Traversée du fleuve Argonne. — Voiture de transport attelée de chevaux. — Colonel chinois et sa troupe occupant une gare du chemin de fer. — Kourmnia (Temple) sur les bords de l'Amour.

Italie. — Milan : Translation des restes de Verdi et de sa femme, du cimetière à la maison de repos de Bussetto. Le cortège. — La cérémonie au cimetière.

Amérique. — Un hiver au Klondike : Paquebot, dans la baie de Skagway (Alaska). — Tunnel du chemin de fer de la White-Pass. — Vue de la cabine de M. Loicq de Lobel, à Dawson. — Attelage de chiens. — Mlle Loicq de Lobel en excursion sur les mines. — Le paquetage des chevaux. — En promenade dans Dawson. — Dawson City. — Un laveur d'or.

Voyages et explorations. — Afrique : La mission Gentil : Portrait de M. Gentil. — Atterissage de la flotille, sur le Chari. — Marche sur Koussou. — Marché de vivres, sur le haut Oubanghi. — Portrait du capitaine Cointet, tué à la bataille de Koussou. — Carte du parcours de la mission. — Vue du port de Gribinghui. — Résidence de M. Gentil, à Gribinghui. — Poste de Gribinghui. — Indigènes saluant le passage de la flotille. — Chaland de la mission. — Bannière royale de Rabah. — Cimetière de Koussou, où reposent le commandant Lamy et le capitaine Cointet.

Paris. — Le mont-de-piété : Bureau central de la délivrance des dégagements. — Entrée de la rue des Archives. — Magasins aux pendules et bronzes d'art. — Mise à l'étuve de désinfection des matelas. — Armoires de fer de la cave aux bijoux. — Ascenseur aux paquets. — Un des magasins de bicyclettes.

Théâtre illustré. — Opéra-comique : La fille de Tabarin.

Portraits. — Nécrologie : Général Fabre. — Général Henrion-Berthier. — Mgr Dabert.

Portraits : Les reines de la Mi-Carême.

Armée : Le nouveau casque de la cavalerie.

TEXTE. — Chroniques : * Courrier de Paris, par Philippe Maquet; Théâtres, par H. Lemaire; Musique par A. Boisard; Les russes en Mandchourie, par Zeninoff; Le mont-de-piété, par Maurice Obéric; La mission Gentil, par L. de Montarlot; Un hiver au Klondike, par M. Loicq de Lobel; etc.

Explication des gravures, Echecs, Rébus, Revue comique, Les courses, par Archiduc, Le Sport, par A. Wimille, Petit courrier des Théâtres, Memento de la Semaine, Les Livres, par Pierre Duc, etc., etc.

Roman : La Tour dorée, par Gustave Toudouze, illustrations de Léon Couturier.

Le Monde Illustré

Le plus ancien, le plus complet, le plus documenté et le meilleur marché des grands illustrés parisiens.

Suppléments d'actualité, du salon et de Noël. Numéros spéciaux au prix ordinaire avec la collaboration des notabilités littéraires et artistiques les plus en vue.

Le numéro : 50 centimes.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 6^e. — Sommaire du 10 mars 1901.

V^o Nacla : Chronique. — Stella d'Amalte : Détrompée. — Daniel Lesueur : Justice de femme (suite). — Théodore Cahu : L'étang mau-

dit (suite). — Pierre Sales : Le secret du blessé. — Jules Mary : Soldats des Alpes (suite). — Jean Rolland : L'œil d'or (suite). — V^o Nacla : Tirelire et Bas de laine (suite).

LA NATURE, Revue des sciences illustrée. Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et C^o, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris, 6^e.)

Sommaire du n^o 1449, du 4 mars 1901.

Reconstruction du viaduc de Kinzua, par Pierre de Mériel. — Richard Trevithick et les origines de la locomotive, par C. Walckenaer. — Le Baoussé del Biel et le Pas de l'Arc (Lozère), par E.-A. Martel. — L'avalanche, par J. Corcelle. — Hygromètres Lambrecht, par Henri de Parville. — La traction électrique et les chemins de fer, par J. de Traz. — Un chemin de fer à gravité, par D. Lebois. — Bobines d'induction; interrupteurs rapides, par J. L. — Points fixes thermométriques, par C.-E. G. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 4 mars 1901, par Ch. de Villedeuil. — La machine à coudre... la peau, par le Dr Z.

Il contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1475^e livraison (9 mars 1901).

Un mousse de Surcouf, par Pierre Maël. — Les Almanachs, par Louis Baron. — Vers la gloire, par Henry Guy. — Les timbres-poste, émissions nouvelles, par d'Elne.

Abonnements : France, un an, 20 fr. six mois, 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. six mois, 11 fr. Le numéro : 40 centimes.

Hachette et C^o, boulevard Saint-Germain, 79, Paris, 6^e.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du n^o 10 (9 Mars 1901).

1^o Au Petchili et les frontières de Mandchourie, par M. G. Weulersse.

2^o A travers le monde : Notes sur Madrid, par Jacques Porcher.

3^o Dans le monde du travail : La côte de Faraman et le naufrage de la Russie.

4^o A travers la nature : La poste en mer par pigeons-voyageurs.

5^o Profils de voyageurs : M. Eugène Gallois.

6^o Livres et Cartes.

7^o Conseils aux voyageurs : Pour les Voyageurs-Collectionneurs. — La recherche des Chauves-Souris, par Paul Combes.

Abonnements : France, un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale, un an, 28 fr. Six mois, 15 fr. Le numéro : 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et C^o, 79, boulevard Saint-Germain, Paris, 6^e.

MAISON

LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptique comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'hygiène » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D^r GELIS

Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n^o 2 : 3 fr.

AGENTS GÉNÉRAUX

sont demandés pour assurances. Appointements mensuels 150 fr. et remises. Ecrire à M. d'Arlian, Inspecteur, 85, Boulevard Voltaire, Paris.



Printemps

NOUVEAUTÉS Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Été », d'en faire la demande à

MM. JULES JALUZOT & C^o, Paris L'envoi leur en sera fait aussitôt gratis et franco.

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART

J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors

ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900 MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI A EU LIEU A PARIS EN JUILLET DERNIER

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle

Nouvelle installation du matériel

suivant les grands progrès du jour

CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUS PROCÉDÉS

Le propriétaire-gérant : A. COUSSLANT.

GRANDS MAGASINS DU

LOUVRE

PARIS

EXPOSITION DES NOUVEAUTÉS D'ÉTÉ

Les Grands Magasins du Louvre, à Paris, expédient franco et gratis leurs collections complètes d'échantillons de tous les tissus, ainsi que leurs Catalogues de modes, devis, renseignements, etc.; il suffit d'en faire la demande par lettre affranchie à

M. le Directeur des Grands Magasins du Louvre, à Paris.

Toutes les commandes de 25 francs et au-dessus (sauf pour les lits, meubles ou articles lourds ou encombrants), sont expédiées franco de port, pour toute la France et l'Alsace-Lorraine.

AUCUNE AGENCE NI SUCCURSALE

Afin de fournir aux plus bas prix des marchandises de première qualité, les Grands Magasins du Louvre ont pour principe de vendre tout au comptant et n'acceptent jamais aucun bon de crédit.

LA TRANQUILLITÉ MUTUELLE

Société de Secours Mutuels en cas de Décès, en cas de Décès et de Survie après 20 ans de Sociétariat, en cas de Survie après l'âge de 55 ans (Retraite ou rentes viagères), et en cas d'infirmités prématurées.

Pour renseignements, s'adresser au Siège Social, 3, Allées Fénélon à Cahors (Lot)